



LE CONGRÈS  
**DU DOMICILE**

À TOURS LES 9 & 10 avril 2015

AIDER, ACCOMPAGNER, SOIGNER  
UTILITÉ PUBLIQUE POIDS ÉCONOMIQUE PROFESSIONNALISME





**LE CONGRÈS  
DU DOMICILE**  
À TOURS LES 9 & 10 avril 2015

**Table ronde**

**Améliorer les conditions de travail des  
intervenants de l'aide, de  
l'accompagnement, des soins et des  
services à domicile : rêve ou réalité ?**

Jeudi 9 avril  
16h00 – 17h30  
Auditorium François 1<sup>er</sup>

En partenariat avec:



AIDER, ACCOMPAGNER, SOIGNER  
UTILITÉ PUBLIQUE POIDS ÉCONOMIQUE PROFESSIONNALISME

*cee*  
Centre d'études de l'emploi





AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES INTERVENANTS DE L'AIDE, DE L'ACCOMPAGNEMENT,  
DES SOINS ET DES SERVICES À DOMICILE : RÊVE OU RÉALITÉ ?

---



LE CONGRÈS  
DU DOMICILE  
Tours 9 & 10 avril 2015

## Résultats de l'étude :

*« Dynamiques de transformation des modèles économiques  
des structures de l'Economie sociale et solidaire dans les  
services d'aide à domicile »,*

Menée au Centre d'Etudes de l'Emploi dans le cadre d'une convention  
avec la CFDT, financement de l'agence d'Objectifs de l'Institut de  
Recherches Economiques et sociales.

9 avril 2015

Alexandra Garabige (CEE)

AIDER, ACCOMPAGNER, SOIGNER  
UTILITÉ PUBLIQUE POIDS ÉCONOMIQUE PROFESSIONNALISME

*cee*  
Centre d'études de l'emploi





## Objectif et méthodes de l'étude

- || **Objectif** : analyser les modèles économiques dans les services d'aide à domicile et leurs évolutions, en lien avec les problèmes et transformations des financements du secteur.
- || **Méthodes de l'étude** :
  - || Exploitation de l'enquête emploi en continu en 2012.
  - || Entretiens avec des représentants syndicaux CFDT employés dans des associations intervenant dans deux territoires et approfondissement d'un département (par des entretiens avec une direction associative, des acteurs publics : CG, CR et clic), complétés de quelques analyses de données comptables.
  - || Entretiens avec des financeurs privés de la finance solidaire.



## Données de cadrage sur le secteur de l'aide à domicile (Cf. Enquête emploi en continu en 2012) (1/2)

### || L'emploi dans l'aide à domicile

- || Les aides à domicile représentent 2% des actifs employés (= 531 000 personnes).
- || 31% sont employées par des associations, 21% pour les entreprises privées, 32% par des particuliers (emploi direct ou via mandataire), 12% par des employeurs publics.

### || Socio-démographie des aides à domicile

- || Les aides à domicile sont essentiellement des femmes (97%).
- || Peu diplômées (77% ont un inférieur au bac).
- || Agées de 50 ans ou plus (48%).
- || Fréquemment en situation d'inactivité avant de travailler dans le secteur (20%).



## Données de cadrage sur le secteur de l'aide à domicile (Cf. Enquête emploi en continu en 2012) (2/2)

### || Les conditions d'emploi et de travail

- || Importance du CDI (78% des cas) (85% dans les associations).
- || Importance des temps partiels (70% des cas).
- || Importance du travail le week-end (48% habituellement et 11% occasionnellement).
- || Des rémunérations plus faibles que les autres CSP non qualifiées.
- || Une ancienneté faible (pour un quart des aides à domicile, elle est inférieure à 22 mois).



## Des conditions de travail qui se dégradent dans un contexte de crise de financement. Résultats de l'enquête qualitative.

|| Les associations sont largement dépendantes des financements publics (notamment le Conseil Général) et font face à des difficultés économiques majeures.

|| Ces difficultés s'expliquent notamment par :

|| L'insuffisance des aides publiques au regard du nombre croissant des besoins se traduit par un niveau de tarification qui ne couvre pas le coût de revient des services et est difficilement compensée par les usagers dans un contexte de crise.

|| Les modalités de financements (diversité des financements qui suppose des compétences gestionnaires, problèmes liés au système d'orientation des usagers

|| Cela se traduit par :

|| Une instabilité du secteur (fermeture de structures, mise en redressement judiciaire...)

|| Des baisses de financement qui s'accompagnent d'une dégradation des conditions de travail



## Rationalisation des coûts et dégradation des conditions de travail. Résultats de l'enquête qualitative.

On observe deux tendances à la dégradation de la qualité de l'emploi en raison des stratégies d'adaptation des associations, face aux injonctions/incitations des pouvoirs publics :

- || **1<sup>ère</sup> tendance : la dégradation des conditions d'emploi** qui se traduit par :
  - || **La modification du contrat de travail** (recours au mandataire et aux avenants).
  - || **La baisse de la qualification** : maîtrise du nombre des emplois qualifiés et baisse des formations qualifiantes.
  - || **La remise en cause des accords d'entreprise.**
  
- || **2<sup>ème</sup> tendance : la dégradation des conditions de travail** avec notamment :
  - || **La baisse des temps d'intervention** qui se traduit par une non reconnaissance du travail « invisible » et du travail social, un morcellement des emplois du temps et des déplacements plus nombreux, une complexification des plannings.
  - || **Les glissements de tâches** entre aides à domicile mais aussi avec les métiers du secteur sanitaire, qui se traduit par une remise en cause de la spécificité des métiers.





## Augmentation des ressources et effet sur la qualité de l'emploi. Résultats de l'enquête qualitative.

Dans ce contexte, on observe des stratégies d'adaptation des associations pour augmenter leurs ressources.

### || Jouer sur la tarification :

- || Par la négociation avec les financeurs pour les associations autorisées et tarifées, une possibilité moins importante dans le contexte de « crise ».
- || En faisant payer l'utilisateur.

### || Diversifier les ressources :

- || **La diversification des ressources se traduit par la recherche de différents types de financement** : subventions, financement sur projet, ou prestations de confort au-delà de l'aide aux personnes « fragiles ».
- || **Si cette diversification n'est pas récente, elle n'est pas sans risque** :
  - || La diversification suppose des compétences gestionnaires qui ne sont pas financées dans le cadre de ces nouvelles prestations.
  - || Remise en cause de l'identité associative et de la spécificité des métiers.



## Eléments de conclusion

- || **La dégradation des conditions de travail a des effets sur la santé des professionnels du secteur et sur leur vie hors travail.**
  
- || **Même dans les associations qui n'ont pas de difficultés économiques majeures, les conditions de travail sont dégradées** (à l'exception des possibilités d'accès à des formations qualifiantes et de la contraction de la durée du temps de travail).
  
- || **Ces tendances révèlent donc un problème de reconnaissance économique mais aussi sociale** des métiers de l'aide à domicile.
  
- || **Au-delà du financement, c'est une restructuration profonde du système qui serait à mettre en œuvre** : en particulier l'articulation avec le sanitaire, la question de la santé au travail, l'égalité d'accès des services et le renforcement du dialogue social et son articulation avec le dialogue social territorial.